



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

Numéro du produit MCC-PRO, MCC-PRO101, MCC-PRO125, MCC-PRO12Y

Synonymes; noms de commerce "PRO-ProClean Flux Remover"

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Agent de nettoyage.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur MICROCARE CORPORATION

Fabricant MICROCARE CORPORATION
595 John Downey Drive
New Britain, CT 06051
United States of America
CAGE: OATV9
Tel: +1 860-827-0626
Fax: +1 860-827-8105
techsupport@microcare.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence CHEMTREC +1 703-741-5970 (from anywhere in the world)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Flam. Aerosol 1 - H222

Dangers pour la santé Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

Dangers environnementaux Non Classifié

Santé humaine

Les éclaboussures dans les yeux peuvent causer de la rougeur et de l'irritation. Conserver hors de la portée des enfants. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé.

Physicochimique

Récipient sous pression: à protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Éléments d'étiquetage

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL**Pictogramme****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 P261 Éviter de respirer les aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.
 P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Renseignements supplémentaires pour l'étiquette

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 Réservé aux installations industrielles.

Contient

PROPANE-2-OL

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges**

PROPANE-2-OL	30-60%
Numéro CAS: 67-63-0	

Classification

Flam. Liq. 2 - H225
 Eye Irrit. 2 - H319
 STOT SE 3 - H335

ETHANOL

30-60%

Numéro CAS: 64-17-5

Classification

Flam. Liq. 2 - H225

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

HFC-134a Tetrafluoroethane	10-30%
Numéro CAS: 811-97-2	
Classification	
Press. Gas, Liquefied - H280	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

Commentaires sur la composition Ne s'applique pas.

Composition

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu mouillé ou contaminé. Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Garder la personne atteinte au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
Contact cutané	Ôter les vêtements contaminés et rincer minutieusement la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les malaises persistent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, de l'étourdissement et de la nausée.
Orale	Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement. Mal de tête.
Contact cutané	Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation, de la rougeur ou une dermatite.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Rougeur. Douleur. Irritation et rougeur, suivies d'une vision floue.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés	Éteindre avec les moyens suivants: Poudre. Produits chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques	Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Oxydes de carbone. La protection contre la poussière nuisible doit être de rigueur quand la concentration dans l'air dépasse 10mg/m ³ .
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
Conseils aux pompiers	
Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie	Les récipients proches de l'incendie doivent être déplacés ou refroidis à l'eau. Utiliser de l'eau pour garder au frais les récipients exposés au feu et pour disperser les vapeurs. Les contenants d'aérosol qui explosent peuvent être propulsés à grande vitesse à partir du lieu d'incendie.
Équipements de protection spéciaux pour les pompiers	Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.
----------------------------------	--

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage	Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas. S'il est impossible d'arrêter la fuite, faire évacuer les lieux. Éliminer toute source d'allumage. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Absorber dans la vermiculite, le sable sec ou la terre sèche puis placer dans des récipients.
------------------------------	--

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation	Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter de déverser. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Fournir un système adéquat de ventilation. Éviter d'inhaler les vapeurs. Si la contamination de l'air dépasse le niveau acceptable, utiliser un appareil respiratoire approuvé.
---------------------------------------	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage	Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C .
-------------------------------------	---

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)	Agent de nettoyage.
--	---------------------

Reference to other sections.	Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).
-------------------------------------	--

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 492 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 400 ppm 984 mg/m³

A4

ETHANOL

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 1000 ppm 1880 mg/m³

A3

HFC-134a Tetrafluoroethane

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): OES 4240 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): OES

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A3 = Confirmé être cancérigène pour les animaux avec pertinence de cancérogénèse inconnue pour l'homme.

A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Additional Occupational

Exposure Limits

Commentaires sur l'ingrédient WEL = Workplace Exposure Limits

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.

Protection des mains

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc nitrile. Polyalcool de vinyle (PVAL) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré).

Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour prévenir toute possibilité de contact avec le liquide et tout contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans les lieux de travail. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des voies respiratoires

Aucune recommandation spécifique. Porter un masque de protection si la contamination atmosphérique dépasse la limite recommandée pour l'exposition professionnelle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence

Liquide.

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

Couleur	Liquide clair. Incolore.
Odeur	Alcoolisé.
Seuil olfactif	Aucune information disponible.
pH	Aucune information disponible.
Point de fusion	Aucune information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	77.6°C/172°F @ 101.3 kPa
Point d'éclair	17°C/62.6°F Tag à creuset ouvert.
Taux d'évaporation	Aucune information disponible.
Facteur d'évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 12.7 %(V) Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 2.0 %(V)
Autre inflammabilité	Aucune information disponible.
Tension de vapeur	5.2 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	1.82
Densité relative	Aucune information disponible.
Masse volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible.
Température de décomposition	Aucune information disponible.
Viscosité	Aucune information disponible.
Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de groupe chimique associé à des propriétés comburantes qui soit présent dans le produit.
Commentaires	Aérosol.
Indice de réfraction	Aucune information disponible.
Particules d'une taille	Aucune information disponible.
Poids moléculaire	Ne s'applique pas.
Volatilité	100%
Concentration de saturation	Aucune information disponible.
Température critique	Aucune information disponible.
Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 785 g/litre de COV.

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

Udf Phrase 1 Aérosol inflammable.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales.
Risques de réactions dangereuses	Ne se polymérisera pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Agents comburants forts. Bases fortes. Acides minéraux forts.
Produits de décomposition dangereux	Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Fluorure d'hydrogène (HF).

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé	Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.
Inhalation	Peut causer une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, de l'étourdissement et de la nausée. L'inhalation prolongée de concentrations élevées peut endommager le système respiratoire.
Contact cutané	Le produit a un effet de délipidation pour la peau. Peut provoquer une irritation de la peau /de l'eczéma.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

PROPANE-2-OL

Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC	CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Cancérogénicité selon le NTP	Non énumérés à la liste.
OSHA Carcinogenicity	Not listed

ETHANOL

Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie orale (DL₅₀mg/kg)	7 060,0
Espèces	Rat

ETA par voie orale (mg/kg) 7 060,0

Toxicité aiguë - par inhalation

Toxicité aiguë par inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)	20 000,0
---	----------

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

Espèces	Rat
ETA par inhalation (vapeur mg/l)	20 000,0
<u>Cancerogénicité</u>	
Cancérogénicité selon le CIRC	CIRC Groupe 1 cancérogène pour l'homme.

HFC-134a Tetrafluoroethane

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

Toxicité aiguë - par inhalation

Toxicité aiguë par inhalation (CL₅₀ gaz ppmV)	567 000,0
Espèces	Rat
ETA par inhalation (gaz ppmV)	567 000,0

12. Données écologiques**Données écologiques relatives aux ingrédients****PROPANE-2-OL**

Toxicité aiguë - poissons	CL ₅₀ , 96 hours: 9,640 mg/L, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 5102 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: >2,000 mg/L, Algues

ETHANOL

Toxicité aiguë - poissons	CL ₅₀ , 96 hours: >10,000 mg/L, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 7,800 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	, 96 heures: 1000 mg/l, Algue d'eau douce

HFC-134a Tetrafluoroethane

Toxicité aiguë - poissons	CL ₅₀ , 96 hours: 450 mg/L, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 980 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

Persistence et dégradation**Données écologiques relatives aux ingrédients****ETHANOL**

Persistence et dégradation Le produit est prévu d'être biodégradable.

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage Aucune information disponible.

Données écologiques relatives aux ingrédients

PROPANE-2-OL

Coefficient de partage : 0.05

ETHANOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage Aucune information disponible.

HFC-134a Tetrafluoroethane

Coefficient de partage Pow: 1.06

Mobilité dans le sol

Mobilité N'est pas considéré comme un danger important à cause des faibles quantités utilisées.

Données écologiques relatives aux ingrédients

ETHANOL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire.

Méthodes d'élimination Ne pas percer ni incinérer les récipients vides à cause d'un risque d'explosion. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (IMDG) UN1950

Numéro ONU (ICAO) UN1950

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD) LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de transport (IMDG) UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de transport (ICAO) UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de transport (DOT) LIMITED QUANTITY

Classe (s) de danger relatives au transport

PRO ALCOHOL-ENHANCED FLUX REMOVER - PROCLEAN, AEROSOL

Classe de l' IMDG 2.1 LIMITED QUANTITY

Classe/division de l'ICAO 2.1 LIMITED QUANTITY

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD N/A

Groupe d'emballage de l'IMDG N/A

Groupe d'emballage de l'ICAO N/A

Groupe d'emballage du DOT N/A

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-D, S-U

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

Inventaires

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

États-Unis (TSCA) 12(b)

Non énumérés à la liste.

16. Autres informations

Commentaires concernant la révision Note: les lignes entre les marges indiquent des changements importants depuis la révision précédente.

Date de la révision 2017-04-04

Révision 50

Date d'entrée en vigueur 2017-03-13

Numéro de la FDS AEROSOL - PRO

Mentions de danger intégrales H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.